

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

L'an deux mille vingt trois, le quatre avril, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Au Centre Culturel et de Congrès à Paray-le-Monial, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 29 mars 2023.

### **DÉLIBÉRATION N° DEL2023\_014 - DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE PARAY-LE-MONIAL POUR LA CONSTRUCTION D'UN GRAND ORGUE**

La commune de Paray-le-Monial a entrepris la création d'un grand orgue dans la Basilique du Sacré-Cœur, édifice le plus visité du département de Saône-et-Loire et plus largement réputé dans le monde entier.

Si le financement de ce projet est assuré par la commune, un mécénat culturel a été mis en place avec la Paroisse du Sacré-Cœur en Val d'Or et l'Association Diocésaine d'Autun.

Ce projet, en plus de présenter un intérêt touristique majeur sur le territoire, est en totale adéquation avec la politique culturelle menée par l'école de musique intercommunale du Grand Charolais et la pratique de l'orgue au sein de celle-ci.

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le versement d'un fonds de concours à la commune de Paray-le-Monial d'un montant de 50 000 € pour la réalisation de ce projet dont le montant prévisionnel s'élève à 1 000 000€.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5214-16,

Considérant qu'afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés,

Considérant que la réalisation d'un grand orgue dans la Basilique du Sacré-Cœur de Paray-le-Monial présente un intérêt touristique et culturel majeur pour le territoire du Grand Charolais,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 2 février 2023,

Considérant la consultation du Conseil des maires en date du 28 mars 2023,

*Après interventions du Président Gérald GORDAT, André ACCARY, Daniel THERVILLE, Fabrice CHARLES, Pierre BERTHIER et Jean-Marc NESME,*

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré, au scrutin public:**

**A l'unanimité,**

**DÉCIDE**

**- d'approuver le versement d'un fonds de concours de 50 000 € issus du Budget principal à la commune de Paray-le-Monial pour la réalisation d'un grand orgue dans la Basilique du Sacré-Cœur,**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

- d'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : Myriam PEJOUX
Membres présents à la séance : 58	Votants : 69

### **Délégués Communautaires Présents :**

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Cyrille DUCERF, Louis ACCARY, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Gérard BODET, Georges BORDAT, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, Nathalie COQUELIN, Roland GOYARD, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Pierre URCISSIN, Thierry DESJOURS, Laurent MANSON, Jean ETAIX, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Daniel PACAUD, Régis GAUTHERON, Fabien GENET, Nicole GEORGES, Stéphane JOURNET, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Daniel MELIN, Dominique NUGUE, Bérénice PORTIER, Michel ARNOUX, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Bernard MAILLET, Aurelie MANTOUE, Jean-Marc NESME, Myriam PEJOUX, Bernard PLET, Marie-France MAUNY, André RIBOULIN, Alain MIMEUR, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER

### **Délégués ayant donné pouvoir :**

Catherine CLERGUÉ à Jean-Marc NESME, Annie BOISSARD à André ACCARY, Guillaume CHAUVEAU à Fabien GENET, Anne DEGRANGE à Jean-Louis PETIT, Marie-Agnès FORGEAT à Nicole GEORGES, Cédric FRADET à Chantal CHAPPUIS, Lolita RODRIGUEZ à David BÊME, Pascal RAMEAU à André COTTIN, Emmanuel REY à Paul DUMONTET, Nathalie LELIEVRE à Nicolas LORTON, Michel TRAVELY à Gilles PERRETTE

### **Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :**

Céline BIJON, Julien GAGLIARDI, Gérard LALLEMENT, Jean-Baptiste LEFORT, Patrick PAGÈS

Ont signé au registre les membres présents  
Fait et délibéré en séance, le 4 avril 2023  
Pour extrait conforme

**Gérald GORDAT**  
**Président du Grand Charolais**